

**COMMISSION ACADEMIQUE DE L'EMPLOI D'AIX-MARSEILLE****Fiche de vœux interne à l'Enseignement Catholique  
à un service d'enseignement pour la rentrée de septembre 2023****ATTENTION IMPORTANT : Seules les candidatures INTERNET seront étudiées par les chef(fe)s d'établissement et les différents services du mouvement pour l'emploi.**Consultation des emplois vacants ou susceptibles d'être vacants et saisie des vœux à partir du 24 mars 2023 : <http://www.ac-aix-marseille.fr>

- Dans le menu en haut de page, rubrique : « Concours, métiers et ressources humaines »
- Puis, dans l'encart, rubrique : « Carrières »
- Puis, vers le bas de page, choisir : « Mouvement dans l'Enseignement privé »
- Sélectionner : « Accès à la saisie des vœux par les candidats »

CADRE RÉSERVÉ À LA C.A.E.	
Codification validée par l'AP de mars	Ancienneté

 Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Discipline de contrat ou de concours : .....

Etablissement ou académie : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Tél : ..... Port : .....

Email : .....@.....

**Ce dossier doit être adressé le 9 avril 2023 à 17h au plus tard :**

- **à chaque établissement auprès duquel vous postulez** (coordonnées sur le site de la CAE) accompagné d'une enveloppe timbrée au tarif en vigueur libellée à vos nom et adresse pour le retour des accusés de réception (document ci-après) ainsi qu'un CV et une lettre de motivation.
- **uniquement pour les personnes n'ayant pas saisi de formulaire sur le site de la CAE :**  
**de se faire connaître : au secrétariat de la CAE d'Aix-Marseille, 16 Bd Chave, 13005 MARSEILLE** complété d'un CV détaillé faisant apparaître votre ancienneté de service d'enseignement au 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours, pour vous y aider un document est disponible sur le site de la C.A.E (<https://ec-aixmarseille.fr/cae>) dans la section Candidatez au mouvement/Mutation intra ou inter-académique/Calcul d'ancienneté.

**Vœux du candidat 2023/2024 (Recommandation de faire plusieurs vœux)****Attention important : après le 18 avril 2023, il ne sera plus possible de modifier les vœux auprès des Chef(fe)s d'établissement, de la CAE ou du Rectorat.**

N° de l'emploi tel qu'il est publié : exemple (1954)	Nbre d'heures publiées	Discipline de l'emploi publié	Etablissement (Nom et Ville)
/ / /			
/ / /			
/ / /			
/ / /			
/ / /			
/ / /			
/ / /			
/ / /			

Attention, cette grille n'est qu'un support papier supplémentaire. **Vous devez impérativement effectuer vos vœux sur internet** puis reporter sur ce document les numéros d'emplois correspondant à vos candidatures.

A..... le ...../...../.....

Signature du maître :